JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

F. QUITTARD-PINON
J. SIKORAV

Errata « Finance et processus de diffusion »

Journal de la société statistique de Paris, tome 134, n° 1 (1993), p. 109
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1993__134_1_109_0>

© Société de statistique de Paris, 1993, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

VI

ERRATA

FINANCE ET PROCESSUS DE DIFFUSION

par F. QUITTARD-PINON
et J. SIKORAV
in
J.S.S.P., tome 133, n° 4, 1992, pages 85 à 112.

Le *journal* présente ses excuses aux lecteurs et aux auteurs pour des erreurs typographiques qui rendent le texte difficilement compréhensible.

- Page 89, ligne 37 : lire « ... sous certaines conditions l'absence d'opportunité d'arbitrage se traduit par l'existence d'une mesure de probabilité unique ... »
- Page 91, 2e §, ligne 3 : lire « ... solde $x(T)$, $\forall t \in [0, T]$ ... ».
- Page 92 : H1, H2, H3, lire « ... $\forall n$ ... » (et non « ... $\supset n$ ... »).
- Page 93, 2.2., lignes :
  5 : « ... β. $\forall \omega \in \Omega$, $X(\omega, t)$ ... ».
  12 : « ... filtration si $\forall t$, ... ».
  19 : « ... $\forall A \in \beta$ ... ».
- Page 94, ligne 6 : « ... $\forall \sigma \in R$ ... ».
- Page 95, ligne 25 : « ... martingale $\forall \sigma \in R$ ... ».
- Page 96, lignes :
  12 : « ... telle que $\forall t \in [0, T]$ ... ».
  14 : « ... Si $\forall R > 0$ ... ».
- Page 97, équation (16) : « ... $dS = \mu S\, dt + \sigma S\, dz$ ... ».
- Page 100, ligne 19 : « ... (cf. p. *93*) ... ».
- Page 110, ligne 15 : lire « ... ont mis en évidence ... » (et non pas « ... ont *été* mis en évidence ... ».